RESOLUTIONS ADOPTEES SANS RENVOI A UNE COMMISSION

SOMMAIRE

Pages

1241 (XIII). Rapport du Conseil de sécurité (30 octobre 1958) [point 11] 61

1242 (XIII). Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (30 octobre 1958) [point 14] 61

1298 (XIII). Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix (5 décembre 1958) [point 18] 61

1312 (XIII). La situation en Hongrie (12 décembre 1958) [point 69] 61

1325 (XIII). Admission de la République de Guinée à l'Organisation des Nations Unies (12 décembre 1958) [point 73] 62

1344 (XIII). Rapport du Secrétaire général concernant la deuxième Conférence internationale des Nations Unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (13 décembre 1958) [point 66] 62

Autres décisions prises par l'Assemblée générale sans renvoi à une commission:

Rapport du Conseil économique et social [chap. Ier, à l'exception de la sect. VI, et chap. VIII et IX] (12 décembre 1958) [point 12] 62

1241 (XIII). Rapport du Conseil de sécurité

L'Assemblée générale

Prend acte du rapport du Conseil de sécurité[1] à l'Assemblée générale pour la période du 16 juillet 1957 au 15 juillet 1958.

777ème séance plénière,
30 octobre 1958.

1242 (XIII). Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

L'Assemblée générale

Prend acte du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique[2] à l'Assemblée générale pour la période du 1er novembre 1957 au 30 juin 1958.

778ème séance plénière,
30 octobre 1958.

1298 (XIII). Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix

L'Assemblée générale

Décide de renouveler, pour les années civiles 1959 et 1960, le mandat des membres actuels de la Commission d'observation pour la paix[3].

782ème séance plénière,
5 décembre 1958.

1312 (XIII). La situation en Hongrie

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport supplémentaire[4], en date du 14 juillet 1958, du Comité spécial des Nations Unies créé par la résolution 1132 (XI) de l'Assemblée générale, en date du 10 janvier 1957, pour faire rapport sur la question de Hongrie,

Ayant examiné le rapport[5], en date du 9 décembre 1957, de S. A. R. le prince Wan Waithayakon, représentant spécial de l'Assemblée générale, prié par la résolution 1133 (XI) de l'Assemblée, en date du 14 septembre 1957, de prendre des mesures pour réaliser les objectifs des résolutions 1004 (ES-II), 1127 (XI), 1131 (XI) et 1132 (XI) de l'Assemblée, en date des 4 novembre 1956, 21 novembre 1956, 12 décembre 1956 et 10 janvier 1957,

1. *Remercie* son représentant spécial, le prince Wan Waithayakon, des efforts qu'il a déployés pour entrer en consultation avec les autorités appropriées en vue de réaliser les objectifs des résolutions susmentionnées;

2. *Fait sien* le rapport unanime du Comité spécial pour la question de Hongrie, en date du 14 juillet 1958, et remercie le Comité de la façon objective et efficace dont il s'est acquitté des tâches qui lui avaient été confiées;

3. *Déplore* que le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le régime hongrois aient continué de refuser de coopérer aux efforts faits par le représentant spécial et le Comité pour réaliser les objectifs des Nations Unies conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

4. *Déplore* que les droits fondamentaux du peuple hongrois et sa liberté d'expression politique continuent

[1] *Documents officiels de l'Assemblée générale, treizième session, Supplément No 2* (A/3901).

[2] *Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique à l'Assemblée générale des Nations Unies*, Vienne, octobre 1958 (A/3950).

[3] Conformément à la résolution 1114 (XI) de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1956, la Commission se compose des Etats Membres suivants: Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Honduras, Inde, Irak, Israël, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

[4] *Documents officiels de l'Assemblée générale, treizième session, Annexes*, point 69 de l'ordre du jour, document A/3849.

[5] *Ibid., douzième session, Annexes*, point 63 de l'ordre du jour, document A/3774.